



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2006

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

M. Alain-Louis MIE (représentant Mme Michèle BROSSARD), M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE (à partir de la délibération n°2006 06 02), Mme Monique LE SAINT, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER (à partir de la délibération n°2006 06 02), M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN, M. Hervé HOCQUARD, M. Alain RUBY, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Marie URLACHER (représentant de M. Jean-Claude BOSONNET à partir de la délibération n°2006 06 02), Mme Dominique CONORT (à partir de la délibération n°2006 06 02), M. Marc BODIN, M. Alain DELLAC, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN (à partir de la délibération n°2006 06 02), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Gaétane DESJARDINS, M. Jean Martel PICUT, M. Claude BANCILHON, M. Thierry LEGIRET, M. Gérard MEZZADRI, M. Alain FONTAINE, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absent(s) excusé(s)

Mme Michèle BROSSARD représentée par M. Alain-Louis MIE
M. Georges DUTRUC-ROSSET
M. Jean-Claude BOSONNET représenté par M. Jean-Marie URLACHER

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 21 juin 2006

Date d'affichage de la convocation : 21 juin 2006

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de membres présents : 29

N° de l'ordre du jour :

2006.06.05 – Compte de gestion 2005

M. PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Il vous est proposé d'arrêter le compte de gestion 2005.



Le compte de gestion est établi par le comptable public qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le président. Il retrace les recettes et dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice. Ces éléments doivent concorder avec le compte administratif.

Le budget primitif de l'exercice 2005 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion du budget de la communauté de communes du Grand Parc présentés par le comptable ayant exercé au cours de la gestion 2005, Mme MASSIAS, trésorier principal, accompagné de l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à payer, vous ont été présentés.

Considérant que les opérations sont régulières et concordantes avec les écritures du projet de compte administratif,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

le conseil communautaire,

1)statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2)statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2005 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3)statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que les états de consommation des crédits et de réalisation des opérations budgétaires figurant au compte de gestion du Grand Parc dressé pour l'exercice 2005 par le comptable ayant exercé au cours de la gestion 2005, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

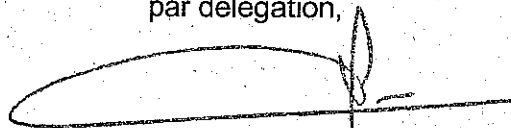
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants :29

Suffrages exprimés :29

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Pascal Guéant
Directeur général des services

PREP 20
210708